

## Val de Gâtine en ordre de marche

Jean-Pierre Rimbeau, le président de la Communauté de communes Val de Gâtine (CCVG), a présenté ses vœux à l'ensemble du personnel et des élus du territoire, mardi 15 janvier, à la salle des fêtes de Cours.

Dans un premier temps, il a fait le bilan des actions engagées, au niveau du personnel, en matière de communication, dans le cadre des compétences et du développement économique, en ce qui concerne le fonctionnement des services et des investissements en cours ou achevés.

Il a ensuite annoncé les principaux projets à porter en 2019 : la CCVG souhaite engager le vaste projet de restructuration et de rationalisation de l'utilisation des locaux administratifs qui intègre le projet d'une Maison de service publique à Mazières et la réflexion sur la création d'un multi-accueil à Champdeniers ; poursuivre le projet de réhabilitation de la piscine de Coulonges-sur-l'Autize ; poursuivre l'effort en termes de voirie communautaire ; étudier les besoins de l'école de Saint-Pardoux et du centre périscolaire L'Ombrelle ; finaliser la construction de la résidence Habitat jeune, et conduire à son terme les deux PLUi en cours d'élaboration.

« Le chemin parcouru, notamment en termes de cohésion, n'est pas négligeable même si des événements



Jean-Pierre Rimbeau aborde cette année 2019 avec confiance et détermination.

*récents viennent fragiliser l'édifice. Il reste néanmoins une étape déterminante à franchir : vous savez que mon objectif est de terminer l'année 2019, et donc ce mandat, avec une communauté de communes en ordre de marche, ayant réussi sa cohésion et où chacun a le sentiment d'être traité à parité d'estime sur des bases égalitaires et identiques. Pour parvenir à ce résultat, il faut que nous soyons en mesure de mettre en œuvre le pacte financier sur lequel nous avons déjà échangé et travaillé. Trois conditions sont nécessaires : la volonté d'aboutir, du travail et placer l'intérêt communautaire au-dessus des intérêts particuliers. »*



**Mazières en Gâtine**